

Comité Syndical du 7 octobre 2010

Compte-rendu d'activités de l'Etablissement du 3 juin au 7 octobre 2010

Chers collègues,

La dernière réunion de notre Comité Syndical, le 3 juin, à Orléans, a été l'occasion d'accueillir les nouveaux délégués désignés à l'issue des dernières élections régionales. Vous aurez déjà pu constater leur implication au bon fonctionnement de notre Etablissement.

Plus particulièrement, notre réunion de cet été a vu l'adoption de l'importante délibération sur la mobilisation des moyens permettant de faire face au problème lié à l'étanchéité des vannes du barrage de Villerest, un sujet crucial pour la sécurité de nos territoires et le maintien de leur compétitivité économique, depuis l'agglomération de Roanne jusqu'en Loire Atlantique. Compte tenu du rôle essentiel que joue le barrage de Villerest dans le dispositif de réduction du risque inondation dans le bassin de la Loire, un cofinancement de l'Etat et/ou du FEDER a été sollicité. A cet égard, j'ai noté, d'une part, que la France s'apprêtait à toucher 35,6 M€ du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour faire face aux conséquences de la tempête Xynthia, d'autre part, que le Parlement européen, dans une résolution en date du 21 septembre dernier, a considéré que « l'entretien et le contrôle de la sécurité des principales infrastructures existantes, et plus particulièrement des barrages » figurent parmi les « mesures de prévention [qui] devront faire l'objet d'un soutien particulier de l'Union à l'égard des Etats membres ». Une réponse de l'Etat est quant à elle attendue, dans la perspective – on l'espère – de la programmation de cette opération avant notre prochain Comité Syndical du 15 décembre. En l'état, nous disposons d'une réponse ministérielle à une question parlementaire, évoquant « une contribution des crédits du fonds de prévention des risques naturels majeurs d'environ 250.000 € ».

Dans cet ordre de considérations, j'ai été amené dernièrement à répondre à certaines interrogations relatives au Plan « digues » proposé cet été, ainsi qu'à la nouvelle réglementation. Sans préjuger du résultat de l'examen de ce point qui figure à l'ordre du jour de notre réunion, j'ai déjà pu faire valoir que si les digues apportent une protection contre les inondations jusqu'à un certain niveau, au-delà apparaissent des risques de rupture dont les conséquences pourraient être pires que celles d'une inondation naturelle. L'objectif recherché, tel que nous le comprenons, tant de la nouvelle réglementation que du plan de prévention des submersions marines et des crues rapides, est de sécuriser les digues autant que possible et de faire connaître le niveau au-delà duquel elles n'apportent plus de protection et où au contraire elles commencent éventuellement à présenter un danger. Vous l'aurez compris, nous serons d'autant plus attentifs aux évolutions proposées que les collectivités financent déjà à hauteur de 66 % les travaux sur les digues de l'Etat en Loire moyenne. Plus généralement, il me semble que les incertitudes qui caractérisent cette approche pourraient plaider pour une évolution vers une « gouvernance » des risques s'appuyant sur un recours accru à la concertation et à la convention entre les acteurs de la décision publique.

En tous les cas, notre Etablissement continue d'œuvrer résolument en faveur de la prévention et la réduction du risque inondation, son cœur de métier. En témoignent les multiples actions qu'il a conduites ou qu'il conduit pour le compte des collectivités du bassin de la Loire et ses affluents, ainsi que les sollicitations dont il fait l'objet. Il vous sera possible de le constater une nouvelle fois, à la lecture du Rapport d'activité 2009. Ce produit qui vous est remis aujourd'hui se compose d'un livret accompagné d'un CD retraçant l'essentiel des interventions ayant marqué l'année 2009. Il vous permettra, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires, de mieux cerner ce que nous faisons à l'échelle du bassin et sur le territoire de chacun.

Ce souci de transparence nous a également conduit, en complément de la production en fin d'année dernière du dépliant de présentation intitulé « L'Etablissement public Loire, un outil au service du développement durable de la Loire et ses affluents », à concevoir et à réaliser une exposition virtuelle présentant l'Etablissement, son fonctionnement et ses principales activités. Celle-ci pouvait d'ailleurs être visionnée sur le stand L'Etablissement dans le cadre de sa participation à la 3^{ème} édition du salon PREVIRISQ qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 septembre au Parc floral à Paris. A cet égard, vous me permettrez de souligner à la fois l'intérêt de ce type de support s'appuyant sur le recours aux nouvelles technologies, et son coût, qui soutient tout à fait la comparaison avec des produits pourtant plus classiques.

L'évocation des questions de coût m'amène à attirer l'attention sur les efforts importants déployés par notre Etablissement afin d'améliorer nos pratiques en termes opérationnels et de consolider nos résultats sur le plan financier. Aussi, c'est avec grand intérêt que je viens de prendre connaissance des résultats de l'analyse des ressources des 24 Etablissements membres de l'Association Française des EPTB. A votre attention, je relèverai simplement que notre Etablissement figure chaque fois dans les trois premiers du classement pour ce qui concerne des indicateurs « significatifs », tels que l'importance de l'effet levier des contributions des membres, ou encore la faiblesse du poids relatif des frais de personnel. Etant précisé par ailleurs que l'absence d'endettement et la maîtrise du taux d'administration sont également identifiés comme des forces de notre Etablissement.

Pour autant, l'analyse en termes d'opportunités et de menaces ne manque pas de pointer le danger que constituerait la réduction des possibilités de diversification des financements, entre les différents types de collectivités notamment, ainsi que la limitation des possibilités de recours aux financements croisés. Il reste donc à faire reconnaître que, pour ce qui concerne la gestion du bassin fluvial et des risques liés, le partage des compétences entre plusieurs niveaux de collectivités a effectivement constitué une source de solutions pour le déploiement des politiques publiques.

I Réunions des instances de l'Etablissement

Depuis la dernière réunion du Comité Syndical, le 3 juin, les commissions suivantes se sont tenues :

- ❖ le 10 septembre, le matin : Commission d'appel d'offres, présidée par M. CLEMENT, et consacrée à la sélection des prestataires pour ce qui concerne notamment la réalisation de l'étude globale de réduction du risque inondation dans le bassin versant du Loir, ou encore la mission d'assistance en matière de relations presse et de relations publiques sur le bassin de la Loire et ses affluents ;
- ❖ le 13 septembre, en début de matinée : Commission prospective, présidée par M. BEIGNET, et consacrée notamment aux interventions dans le cadre de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, également à l'attribution de subventions à des projets de recherche et/ou d'intégration de données et, plus généralement, à l'avancement des actions de la plate-forme recherche/données/information du plan Loire ;
- ❖ le 13 septembre, en fin de matinée : Commission aménagement et environnement, présidée par Mme SARLES (en l'absence de M. SEJEAU), et consacrée notamment à la gestion des barrages de Villerest et de Naussac, à des actions au titre de la prévention des inondations telles que l'accompagnement de collectivités du bassin dans le cadre de la révision des PPRI, ou encore à l'aménagement et la gestion des eaux, avec un point d'information sur le projet de circulaire sur les SAGE, suite à la loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi "Grenelle 2" ;
- ❖ le 13 septembre, l'après-midi : Commission tourisme et culture, présidée par Mme SARLES, et consacrée notamment à un échange de vues sur les initiatives de mise en valeur touristique des plans d'eau de Naussac et de Villerest, à l'examen des demandes de subvention au titre des dispositifs « Classe Loire » ou « Patrimoine », ou encore à la présentation des premiers résultats de la mise en place d'une méthodologie permettant d'évaluer les pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur les milieux naturels de l'Allier ;
- ❖ le 16 septembre, le matin : Commission des finances, présidée par M. HURTIGER (en l'absence de M. CHAPAVEIRE), et consacrée notamment à l'apurement des dossiers « travaux locaux », « PAPI Loire amont », « PCS/DICRIM », à la gestion du patrimoine foncier de l'Etablissement ou encore à la préparation du débat d'orientations budgétaires.

Dans l'après-midi du 16 septembre s'est tenue une réunion du Bureau présidée par le 1^{er} vice-président, M. LE SCORNET. A la lecture des vingt-cinq délibérations approuvées à cette occasion on mesurera le ciblage des interventions, sur un nombre limité de domaines d'action, dans le respect des choix budgétaires pour l'année 2010.

II Réunions dans le cadre du plan Loire grandeur nature et avec nos partenaires de bassin

On rappellera plus particulièrement les participations suivantes de l'Etablissement :

- ❖ le 8 juin, à Orléans : une réunion de la commission relative au milieu naturel aquatique du Comité de bassin Loire-Bretagne
- ❖ le 10 juin, à Orléans : la Conférence des acteurs du Plan Loire, précédée des rencontres sur le thème "Préservation des zones humides et de la biodiversité"
- ❖ le 7 juillet, à Orléans : une réunion du Comité de bassin Loire-Bretagne
- ❖ le 27 juillet, à Orléans : deux réunions bilatérales d'échange, avec le SGAR puis avec la DREAL Centre
- ❖ le 30 septembre, à Orléans : réunion du comité des opérations de bassin du plan Loire
- ❖ le 5 octobre, à Orléans : réunion du Comité de bassin Loire-Bretagne
- ❖ le 6 octobre à Orléans : réunion du pré-comité de gestion du plan Loire

Dans un registre plus technique, il peut être fait mention également de la préparation à l'exercice inondation impliquant les communes de La Chapelle aux Naux et Bréhémont, organisée par la préfecture d'Indre et Loire (le 9 juin), des réunions relatives aux études des vals de l'Orléanais (les 7 juillet et 24 septembre), ou encore celle du comité de suivi du plateau collaboratif d'échanges intranet/internet du plan Loire (le 8 septembre).

Lors de notre précédente réunion, j'avais pu souligner que si notre Etablissement s'attache à conforter la dynamique partenariale du plan Loire, nous ne manquons pas de faire valoir le besoin accru d'efforts de simplification en matière d'accès à ce dispositif, d'allègement de certaines formalités, de nature à réduire les coûts et la charge de travail qu'imposent aux « bénéficiaires » des procédures pouvant être perçues comme excessivement lourdes.

III Réunions avec nos collectivités membres

A titre simplement indicatif, notamment du parti pris d'association des collectivités au suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage de notre Etablissement, on fera simplement référence aux réunions suivantes :

- ❖ le 16 juin (au Conseil général du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand) et le 28 septembre (au Conseil général de l'Allier à Moulins), deux réunions du comité de pilotage de l'étude « 3P » Allier, également des réunions de concertation le 22 juin à Vichy, le 29 juin à Brioude et le 5 octobre à Naussac ;
- ❖ le 17 juin (en région Limousin, à Limoges) et le 5 octobre (en région Languedoc-Roussillon, à Langogne), des réunions d'animation régionale dans le cadre de la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques ;
- ❖ le 17 juin, au Conseil général de la Haute-Vienne à Limoges : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, en particulier celui relatif à la convention de partenariat technique dans le domaine de la gestion des ouvrages, dans une logique de mutualisation ;
- ❖ le 15 septembre, au Conseil régional des Pays de la Loire à Nantes : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, dans la perspective notamment de l'instauration d'un dialogue de gestion pluriannuel ;

- ❖ le 15 septembre, au Conseil général de Loire-Atlantique : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, y compris le projet d'une coopération renforcée en lien avec l'étude hydraulique sur le secteur de la levée de la Divatte ;
- ❖ le 28 septembre, au Conseil général de l'Allier à Moulins : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours, à l'occasion duquel a été évoqué la configuration d'un projet de développement en lien avec le transfert du foncier sur le site de Chambonchard ;
- ❖ le 30 septembre, au Conseil général du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand : un point technique, administratif et financier sur les dossiers en cours.

Dans cet ordre de considérations toujours, on mentionnera les réponses favorables apportées, autant que possible, aux sollicitations des SICALA : en l'occurrence, celui du Loir et Cher (Vineuil, le 24 juin), Il est à noter également la réunion de travail avec le Syndicat des communes riveraines du barrage de Villerest, à laquelle a participé Mme SARLES (Roanne, le 14 juin)

Lors de notre précédente réunion, j'avais pu souligner à la fois l'importance et les retombées positives de l'intensification de ces échanges et du renforcement des liens opérationnels. Vous constaterez que nous poursuivons dans cette voie.

IV Autres réunions

Dans ce contexte, j'attirerai tout d'abord votre attention sur l'inauguration en Lozère, avant-hier, de la réhabilitation par l'Etablissement de la passe à poissons du barrage du Chapeauroux. Je tiens à remercier notre collègue Gérard SOUCHON qui a accueilli les personnalités présentes à cette occasion, ainsi que pour la visite du barrage de Naussac qui avait également été organisée.

Je signalerai également la tenue à Orléans, le 8 juin, à l'initiative de notre Etablissement, de la 3^{ème} conférence liée à la réduction de la vulnérabilité aux inondations sur le thème « L'entreprise face au risque d'inondation : l'enjeu des réseaux ».

Enfin, on indiquera l'intervention du directeur général des services dans le cadre des 5^{èmes} Rencontres des dynamiques régionales en information géographique, organisées par l'AFIGEO (Orléans, 4 juin), de la 3^{ème} édition des Rencontres Nationales Risque & Secteur Public à (Paris, 9 juin), du colloque organisée par la Commission européenne sur le thème « Reducing Water-related Risks in Europe » (Bruxelles, 7 juillet) et de la réunion scientifique sur le projet européen CapHaz-Net, sur le renforcement des capacités sociales face au risque inondation (Paris, 24 septembre).

En termes de coopération et d'échanges internationaux, notre Etablissement a également accueilli, le 6 juillet, une délégation d'ingénieurs algériens dans le cadre de l'actualisation du Plan National de l'Eau mené par le Ministère algérien.

Je reste bien entendu à votre disposition, ainsi que les services de l'Etablissement, pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

Jean GERMAIN